

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation
Municipalité de Founex
(Route des Soufflettes)

Au vu de la situation actuelle au niveau des feux de chantier sur la route des Soufflettes à Founex, une mesure d'urgence sera mise en place afin d'assurer la sécurité des usagers et la fluidité du trafic. Le tronçon de la route des Soufflettes situé à l'intersection avec la RC 1-B-P(route Suisse) sera mis en sens unique en direction de Founex

du mercredi 13 novembre dès 07h00
au
mardi 10 décembre à 17h00

Sens Route Suisse – Route des Soufflettes : OSR 4.08 sens unique

Sens Route des Soufflettes – Route Suisse : OSR 2.02 sens interdit,

Une déviation locale sera mise en place par la Grand-Rue – Route de Courte Raie – Route Suisse

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Founex
Direction générale de
la mobilité et des routes

Division - Entretien

Publication :

FAO du vendredi 15 novembre

Avis :

Communes de, Founex, Céligny

Gendarmerie, CET-Blécherette

Gendarmerie Coppet

ECA, Pully

Urgences-Santé

Police, viasuisse

Voyer, Région Ouest

Transports spéciaux

Manifestation

TPN, TPG, CarPostal